

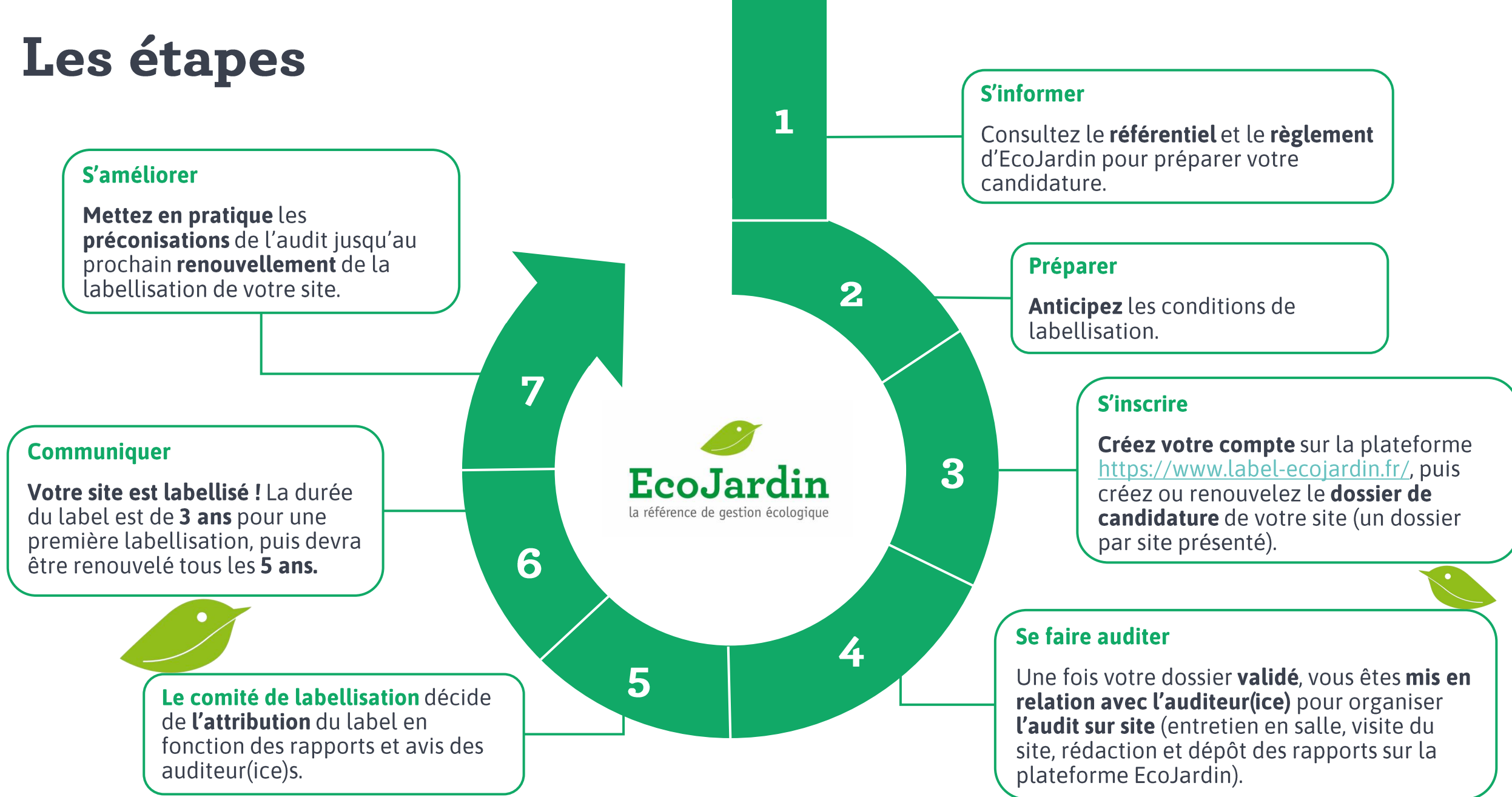
Manuel du candidat

Construite collectivement par des professionnels de la nature en ville en 2012, la **démarche EcoJardin** a pour objectif de **promouvoir la gestion écologique des espaces verts**.

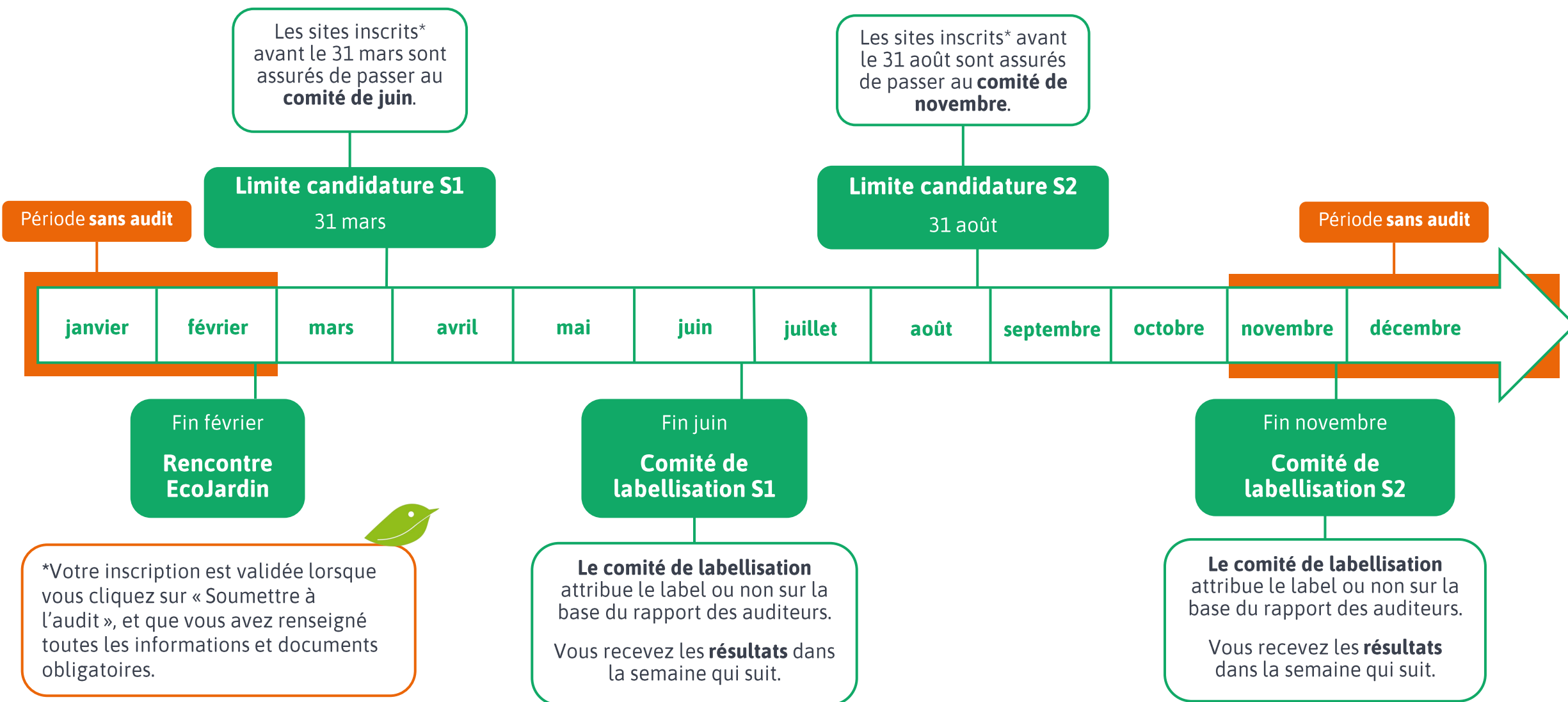
Elle se compose de deux outils complémentaires : **un référentiel** partagé de gestion écologique des espaces verts, véritable outil technique et d'aide à la décision pour les gestionnaires, et **un label** de dimension nationale, outil de valorisation des pratiques et communication auprès du public.

L'objectif de ce manuel est de vous **accompagner** dans votre démarche de labellisation. Il offre une vision **synthétique** de l'ensemble du processus, et vous propose des **conseils** qui peuvent vous être utiles à chacune des étapes.

Les étapes



1) S'informer : les dates à retenir



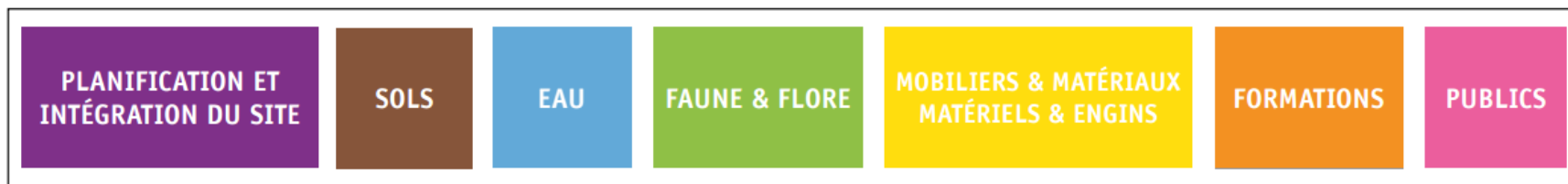
1) S'informer : les ressources à consulter

Se documenter sur le label, son fonctionnement, ses objectifs et les critères vous permettra d'être à plus à l'aise avec EcoJardin et de faciliter la mise en place du label sur vos espaces verts. Pour cela, deux documents de référence contiennent toutes les informations importantes à connaître sur EcoJardin.

Référentiel de gestion écologique des espaces verts

Ce document est la base du label, il contient toutes les clés relatives à la gestion écologique d'un espace vert. Les chapitres sont les thématiques de la gestion écologique et regroupent les critères à respecter, des conseils et des ressources sur la gestion écologique. Chaque chapitre se termine sur une grille d'autoévaluation et des informations liées au label.

Le référentiel est découpé en 7 **thématiques**, chacune composée de plusieurs parties : description des critères / focus sur des sujets / références bibliographiques / informations liées au label.



Les **critères** des grilles d'évaluation ont été hiérarchisés en fonction de leur importance et de leur faisabilité. On distingue trois niveaux de critères : essentiel^{***}, recommandé^{**} et facultatif^{*}.

TROIS NIVEAUX DE CRITÈRES		
***	**	*
essentiel > le respect de ces critères est obligatoire pour obtenir le label Attention : condition non suffisante	recommandé > le respect de ces critères apporte des points pour obtenir le label, le non-respect en enlève	facultatif > le respect de ces critères apporte des points «bonus» pour l'obtention du label, leur non respect n'est pas sanctionné

1) S'informer : les ressources à consulter

Les critères essentiels, à respecter absolument pour obtenir le label, sont les suivants :

1. **SOL** : Les zones de sol à nu (sans couvert végétal), sauf justification pour motifs écologiques, sont-elles prosrites sur le site ?
2. **EAU** : Les besoins en eau sont-ils évalués en fonction du climat, du type de sol et des plantes ?
3. **EAU** – Espaces naturels aménagés : L'arrosage est-il inexistant sur le site ou uniquement ponctuel (lors de nouvelles plantations) ?
4. **EAU** : L'irrigation des murs végétalisés fonctionne-t-elle en circuit fermé ?
5. **EAU** : Sauf raison sanitaire, les fontaines fonctionnent-elles en circuit fermé ?
6. **FAUNE & FLORE** : La biodiversité du site (ordinaire et remarquable) est-elle connue et des mesures spécifiques de préservation mises en place ?
7. **FAUNE & FLORE** : Les traitements avec des produits phytosanitaires issus de la chimie de synthèse, dangereux pour la faune auxiliaire ou l'environnement sont-ils prosrits ?
8. **FAUNE & FLORE** : Y a-t-il des mesures mises en place pour la réduction de la production des déchets verts ?
9. **FORMATIONS** : Y a-t-il un plan de formation (annuel ou pluriannuel) concernant le personnel et intégrant des thématiques écologiques

Le règlement EcoJardin

Ce document définit le **fonctionnement** du label : candidature, inscription, définition d'un site, coût, procédure, composition du jury, évaluation, utilisation des données, etc.
Une lecture détaillée de ces informations est recommandée : vous devrez accepter ce règlement lors de l'inscription pour valider votre dossier.

[Consulter le référentiel](#)

[Consulter le détail des critères essentiels](#)



[Consulter le règlement](#)

2) Préparer

Avant l’inscription du site à labelliser, voici quelques informations et conseils pour une démarche partagée par tous les acteurs et anticiper les conditions de labellisation.

Prévenir et impliquer les personnes concernées

Avant l’inscription n’hésitez pas à exposer le projet à tous les acteurs liés à l’espace vert concerné : jardiniers et autres agents de terrain, chargés de mission, directeurs, élus et entreprises prestataires travaillant sur le site. Un projet de labellisation peut devenir un vrai projet d’équipe.

Associer les prestataires

Si le site est géré par une entreprise extérieure, il est important de mener une démarche partenariale pour la labellisation. Outre des conseils et l’adaptation des pratiques d’entretien aux critères que votre prestataire pourra vous proposer, sa présence sera requise lors de l’audit et il devra fournir des documents justificatifs (notamment sur les formations, matériaux et engins).

Les documents

Pourquoi EcoJardin demande-t-il des documents ?

Les bonnes pratiques de la gestion écologique sont vérifiables sur le site pendant l’audit mais aussi grâce à des documents qui justifient certains critères demandés par le référentiel.

Qu’est-ce que les documents m’apportent ?

Ces documents ne doivent pas être perçus comme une contrainte mais seulement comme un moyen de contrôle. Ils doivent aussi vous être utiles dans la gestion et le suivi de votre espace vert (outils de gestion ou fiches de suivis par exemple). Ils représentent enfin une traçabilité intéressante dans une gestion à long terme (historique, changement d’équipe, etc.).

2) Préparer

Faut-il fournir tous les documents ?

La grande diversité des sites explique la longue liste de documents. Selon les caractéristiques de votre espace, de ses besoins et problématiques, tous ne seront pas pertinents. Vous êtes le plus à même de choisir les plus adaptés et les plus utiles. EcoJardin est avant tout une démarche d'amélioration continue : une fois labellisé, vous pourrez réaliser les documents utiles à la gestion de votre site petit à petit, en fonction des préconisations des auditeurs. Bien que les documents soient nécessaires, EcoJardin se focalise bien plus sur l'application des bonnes pratiques sur le site que sur les documents.

Que se passe-t-il si je n'ai aucun document ?

Les documents ne sont pas rédhibitoires pour l'obtention du label. Si les critères essentiels sont respectés et justifiés et que les pratiques sont excellentes, vous pourrez être labellisé.

Comment rassembler les documents ?

Une liste de l'ensemble des documents potentiellement demandés a été créée pour vous aider à les rassembler. Elle peut servir de support et vous aider dans l'organisation de cette recherche.

Plusieurs documents vous seront demandés lors de l'inscription en ligne. Si vous ne les avez pas au format numérique ou si vous n'avez pas pu les rassembler, vous pourrez les fournir lors de l'audit.

NB : pour le confort de travail de l'auditeur, il est préférable de fournir les documents en amont, lors de l'inscription.

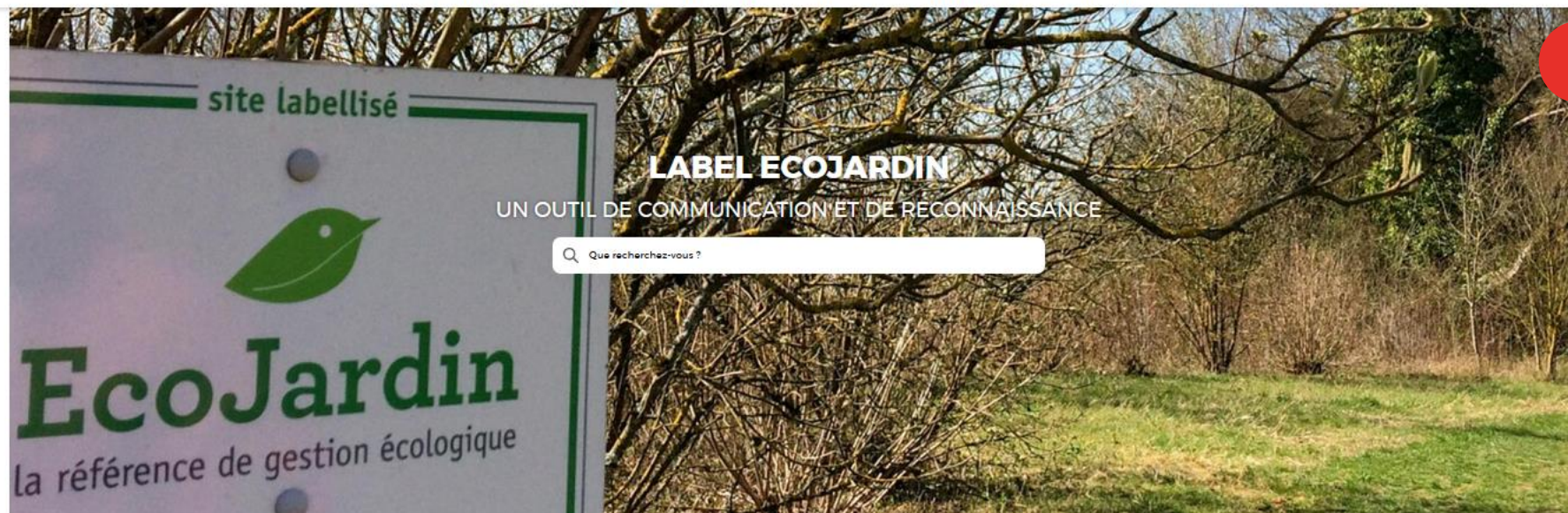
Un document peut-il servir à valider plusieurs critères ?

Il est possible d'utiliser le même document pour justifier plusieurs critères. C'est généralement le cas avec le plan de gestion différenciée, entre autres, qui peut traiter plusieurs thématiques (faune, flore, eau, etc.).



**Consulter la liste
de documents**

3) S'inscrire : créer votre compte candidat



Cliquez sur l'icône du petit personnage en haut à droite



Le label Ecojardin : la référence de gestion écologique

Le label EcoJardin est un outil de communication et de reconnaissance à destination du public, des équipes d'entretien et des élus.

864

Sites labellisés
Parcs et jardins,
cimetières, espaces verts
d'accompagnement,
espaces naturels...

125

Km² en superficie
La moitié des sites fait plus de 1.2 ha

143

Gestionnaires
54% Collectivités
29% Entreprises
15% Établissements
d'enseignement

3) S’inscrire : créer votre compte candidat

Mon espace

Identifiant (votre mail) *

Mot de passe *

SE CONNECTER

Créer un compte

Réinitialiser votre mot de passe

Cliquez sur « Créer un compte »

Animation du Label



3) S'inscrire : créer votre compte candidat

Créer un compte

[Se connecter](#) [Créer un compte](#) [Réinitialiser votre mot de passe](#)

Adresse de courriel *

L'adresse électronique n'est pas rendue publique. Elle sera uniquement utilisée si vous devez être contacté à propos de votre compte ou si vous vous êtes Inscrit(e) à des notifications.

Identifiant (votre mail) *

▼ CANDIDAT

Gestionnaire *

Prénom *

Nom *

Téléphone

Téléphone portable

Adresse mail supplémentaire

Fonction

Service

3

Remplissez le formulaire
de création de compte et
cliquez sur « Créer un
compte »

Structure *

Nom de la structure *

Merçi de renseigner les informations de votre structure.

Type de structure *

- Choisir une valeur -

Type de gestionnaire *

- Choisir une valeur -

Site web

URL

Ceci doit être une URL externe telle que <https://example.com>

Texte du lien

Adresse *

Complément d'adresse

Code postal *

Ville *

☐ Politique de confidentialité et de données personnelles *

En cochant cette case, j'accepte que les informations saisies me concernant soient traitées dans le cadre de ma candidature au label EcoJardin.

Pour connaître et exercer vos droits, notamment de retrait de votre consentement à l'utilisation des données collectées par ce formulaire, veuillez consulter nos [mentions légales](#)

4

Cliquez sur le lien reçu par
mail pour créer votre mot
de passe, puis connectez-
vous à votre compte.

En cliquant sur créer mon compte, vous recevrez un lien par mail pour créer votre mot de passe.

CRÉER UN COMPTE

3) S'inscrire : l'espace candidat

Mon espace

AJOUTER UN SITE À LABELLISER

Mon compte

Mes contenus

Mes ressources

Votre identifiant (mail)

@gmail.com

Rôle(s) : Candidat

Profil : [Modifier mon profil](#)

[Modifier mon mot de passe ou mes informations personnelles](#)

SE DÉCONNECTER

Votre rôle

Modifier vos informations personnelles

Modifier votre mdp / identifiant

Dans « mon compte », vous retrouverez vos informations de compte.

3) S'inscrire : l'espace candidat



la référence de gestion écologique

  **MON ESPACE**

DÉMARCHE ÉCOJARDIN CANDIDATER AU LABEL SITES LABELLISÉS RESSOURCES

Accueil > Mon Espace

Dans « mes contenus », vous retrouverez toutes les fiches de vos sites candidats.

Mon espace

AJOUTER UN SITE À LABELLISER

Mon compte

Mes contenus

Mes ressources

Mes contenus (sites)

Titre	Auteur(s)	Statut	Audit
TEST 9 SEPT	l@gmail.com	En renouvellement 18/09/2025 - 14:15	modifier

Cliquez sur le nom du site pour accéder à sa fiche.

Votre fiche aura différents statuts au cours de votre candidature

Vous pourrez consulter les documents de l'audit dans cette colonne une fois publiés

Pour modifier votre fiche de site (uniquement en statut brouillon et en renouvellement)

3) S'inscrire : l'espace candidat

Accueil > Mon Espace

Mon espace

- AJOUTER UN SITE À LABELLISER
- Mon compte
- Mes contenus
- Mes ressources

Divers filtres pour trier vos documents

Type média

Type ressource

Type document

- Tout -

- Tout -

- Tout -

Nom

Espace auditeurs

Espace candidats

- Tout -

- Tout -

FILTRE

Vue sur vos documents

Vignette	Nom du média	Statut	Actions
	test	Publié 15/07/2025 - 17:02	Modifier

Dans « mes ressources », vous retrouverez tous les documents que vous déposez dans les formulaires d'inscription de vos sites.

3) S’inscrire : ajouter un site à labelliser

Au cours de votre candidature, le(s) site(s) que vous présenterez auront différents statuts détaillés dans ce tableau :

Statuts	Brouillon	Soumettre à l’audit	À auditer (Région)	Audité	Site labellisé	Site non labellisé	En renouvellement
Notifications	/	Vous recevez une notification par mail vous informant que votre candidature va être traitée.	/	Vous recevez une notification par mail vous informant que les documents de l’audit sont consultables.	Vous recevez un mail vous informant du résultat de la labellisation.	Vous recevez un mail vous informant du résultat de la labellisation.	Vous recevez une notification par mail vous informant que la labellisation de votre site doit être renouvelée .
Action sur la plateforme	Votre dossier de candidature est modifiable .	Votre dossier de candidature n’est plus modifiable . L’animateur vérifie la validité de la candidature.	Les auditeurs peuvent consulter votre candidature et y ajouter leur audit .	L’auditeur a complété les documents de l’audit, et vous avez 5 jours pour les consulter dans votre espace candidat.	Votre site labellisé apparaît dans l’onglet public « sites labellisés ».	Votre site n’apparaît pas dans l’onglet public « site labellisé ».	Votre candidature déjà créée pour la première labellisation est de nouveau modifiable pour le renouvellement du label, et apparaît toujours dans l’onglet « site labellisé ».

3) S'inscrire : ajouter un site à labelliser

Accueil > Mon Espace

Mon espace

AJOUTER UN SITE À LABELLISER

Mon compte

Mes contenus

Mes ressources

l@gmail.com

Rôle(s) : Candidat

Profil : [Modifier mon profil](#)

[Modifier mon mot de passe ou mes informations personnelles](#)

SE DÉCONNECTER

Cliquez sur « Ajouter un site à labelliser »

1

3) S'inscrire : ajouter un site à labelliser

Accueil > > Ajouter Du Contenu > Créer Site

Créer Site

**Vous accédez à la fiche
de renseignement
suivante :**

1 fiche = 1 site candidat

**Attention, remplissez
bien le champ
« Description » : ce texte
apparaîtra sur la fiche
de votre site visible par
tout utilisateur si votre
site est labellisé**

Nom du site *

▼ 1-Identité du site

▼ 2-Intégration du site dans la typologie AITF

▼ 3-Questions préalables à l'audit

▼ 4-Documents justificatifs

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement EcoJardin *

[Accéder au règlement](#)

☐ J'atteste avoir pris connaissance des critères essentiels nécessaires à l'obtention du label *

[Accéder aux critères essentiels](#)

Enregistrer sous:

Brouillon

Enregistrer

1.6-Description *

B I U [Liste à puces] [Liste numérotée] [Table] [Image] [Géométrie] [Couleur] [Paragraphe] [Alignement] [Fusionner] [Diviser]

Mots : 0 Caractères : 0

Format de texte HTML simple

[À propos des formats de texte](#)

Description du lieu, des usages, des paysages... La description sera mise en ligne si le site est labellisé.

3) S'inscrire : ajouter un site à labelliser

^ 4-Documents justificatifs

Merci de déposer ici l'ensemble des documents justificatifs dont vous disposez. Pour valider l'inscription de votre site, vous devez à minima déposer les documents obligatoires signalés par un astérisque*. Les autres documents ne sont pas obligatoires, mais recommandés dans certains cas pour valider des critères. S'il vous en manque au moment de l'inscription, vous pourrez les transmettre à l'auditeur avant l'audit.

^ Documents généraux

^ 4. Organigramme de la structure responsable de la gestion du site *

Ajouter un document

^ 4. Plan du site signalant, le cas échéant, les différentes classes de la typologie concernée *

Ajouter un document

^ Planification et intégration du site

^ Sol

^ Eau

^ Faune & Flore

^ Mobilier, matériaux, matériel & engins

^ Formation

^ Public

Ajouter un document

Mes documents Ajouter un document

Document privé *

Ajouter un nouveau fichier *

Parcourir... Aucun fichier...électionné.

1 seul fichier.
Limité à 50 Mo.
Types autorisés : txt doc docx pdf xlsx xls odt ppt pptx.

Nom *

Détails du document

Écrit par

Lorsque vous ajoutez un nouveau document

Ajouter un document

Mes documents Ajouter un document

Nom du média

Filtrer

Vignette	Nom du média	Auteur	Statut	Actions
☐	 test	suz.pacaud@gmail.com	Publié 15/07/2025 - 17:02	Modifier

Choisir un document

Lorsque vous ajoutez un document que vous avez déjà ajouté dans un autre dossier de candidature, vous pouvez aller le chercher directement dans la plateforme

Attention, il n'est pas obligatoire d'avoir tous les documents demandés.

Vous êtes le plus à même de choisir les plus adaptés et les plus utiles.

3) S'inscrire : ajouter un site à labelliser

Accueil > > Ajouter Du Contenu > Créer Site

Créer Site

Nom du site *

▼ 1-Identité du site

▼ 2-Intégration du site dans la typologie AITF

▼ 3-Questions préalables à l'audit

▼ 4-Documents justificatifs

☐ J'atteste avoir pris connaissance du règlement EcoJardin *

[Accéder au règlement](#)

☐ J'atteste avoir pris connaissance des critères essentiels nécessaires à l'obtention du label *

[Accéder aux critères essentiels](#)

Enregistrer sous:

Brouillon



Brouillon

Soumettre à l'audit

Enregistrer

Bonjour,

Le dossier d'inscription de votre site [\[nodetitle\]](#) a bien été enregistré.

Une fois votre dossier vérifié et accepté, nous reviendrons vers vous à cette même adresse afin de vous transmettre l'attestation d'inscription et vous mettre en contact avec la structure qui réalisera l'audit.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous contacter à contact@label-ecojardin.fr

Belle journée,

L'équipe du label EcoJardin

Tant que vous enregistrez votre candidature en brouillon, vous pouvez y revenir pour la modifier / compléter.

Vous recevrez la notification suivante par mail, puis nous vous enverrons l'attestation d'inscription, ainsi que le contact de la structure auditrice qui vous enverra le devis.

Lorsque votre candidature est prête, enregistrez votre site en « soumettre à l'audit ». Vous ne pouvez plus modifier votre candidature, et nous reviendrons vers vous par mail pour la suite.

4) Se faire auditer

Organiser l'audit

Nous vous envoyons une attestation d'inscription et vous mettons en relation avec la structure auditrice qui vous enverra le devis. Une fois que vous avez envoyé le bon de commande, vous pourrez organiser avec l'auditeur les modalités de l'audit.

Attention : le devis comprend le coût de l'audit indiqué sur l'attestation d'inscription ET les frais de déplacement de l'auditeur.

- Zones Rhône-Alpes et Arc méditerranéen : Groupement Brassica (Brassica , ALTICIME, et Apprivoise ton jardin !)
- Zone Sud-Ouest : Oréade-Brèche
- Zone Grand Ouest, Centre et Nord : ARP – Astrance
- Zone Grand Est : Urban&Sens

Préparer l'audit

- Rassemblez les **documents** qui manquaient éventuellement au moment de l'inscription.
- Contactez l'auditeur pour tous renseignements sur la procédure.

Le jour J et après

L'audit se déroule en deux temps :

1. un entretien en salle, notamment sur les questions de politique globale ou sur la consultation de documents,
2. un entretien avec les jardiniers responsables de l'entretien lors d'une visite sur le site.

Suite à l'audit, le candidat a 5 jours ouvrés pour réagir à la synthèse que l'auditeur lui transmet, avant son envoi pour compilation à destination du comité de labellisation.

4) Se faire auditer : les documents de l'audit

L'audit se déroule en plusieurs étapes :

1) **L'étude du dossier de candidature** pour établir la grille d'évaluation personnalisée ;

2) **Une visite sur site en présence de jardiniers gestionnaires du (ou des) site(s) candidat(s)**, composée de :

Un entretien général avec le gestionnaire candidat sur la politique générale, pour tous les sites gérés par une même équipe de jardiniers gestionnaires ;

Une visite de terrain du (ou des) site(s) candidat(s) comprenant un entretien avec tous les membres de l'équipe gestionnaire, et permettant de compléter les grilles d'évaluation concernées.

3) **La rédaction d'un rapport d'audit**, consultables sur la plateforme EcoJardin, et constitué de plusieurs documents :

L'audit

L'audit, sur la base des résultats des grilles d'évaluation, identifie les écarts et donne un avis sur la labellisation pour chaque site candidat. Ce rapport comprend des prescriptions permettant de progresser vis-à-vis du référentiel de gestion écologique.

La grille d'évaluation

La grille d'évaluation, dont le modèle utilisé par les auditeurs est en libre accès, permet de calculer une note globale à partir du respect de chaque critère.

Les photos

Prises et déposées sur la plateforme par l'auditeur, les photos illustreront la fiche de votre site une fois labellisé.

La synthèse

La synthèse de l'audit est le document qui sera envoyé au comité de labellisation. Il est disponible en PDF et imprimable.

2) Se faire auditer : consulter les documents de l'audit



la référence de gestion écologique

Que recherchez-vous ?

MON ESPACE

DÉMARCHE ÉCOJARDIN CANDIDATER AU LABEL SITES LABELLISÉS RESSOURCES

Accueil > Mon Espace

Mon espace

AJOUTER UN SITE À LABELLISER

Mon compte

Mes contenus

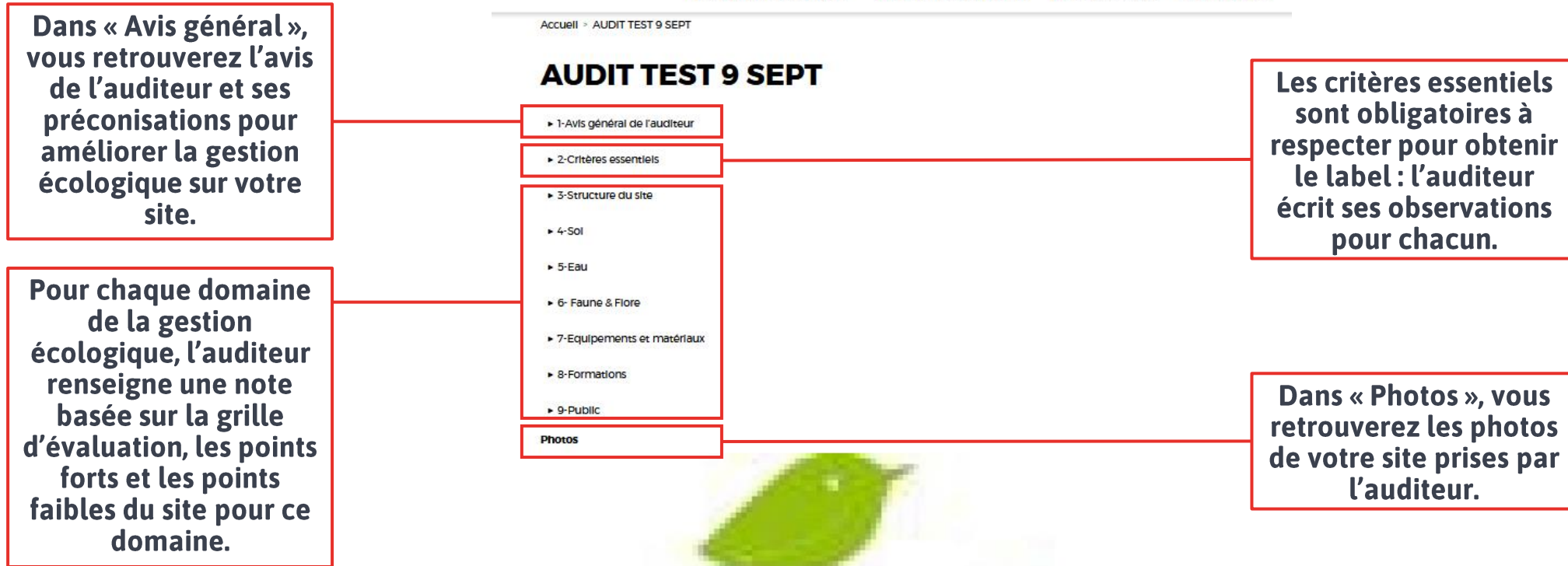
Mes ressources

Mes contenus (sites)

Titre	Auteur(s)	Statut	Audit
TEST 9 SEPT	@gmail.com	Site à auditer (Rhône) 18/09/2025 - 14:15	AUDIT TEST 9 SEPT - Synthèse de 2025

2) Se faire auditer : consulter les documents de l'audit

a. L'audit



© ecojardin

2) Se faire auditer : consulter les documents de l'audit

b. La grille d'évaluation



EcoJardin
la référence de gestion écologique



EcoJardin
la référence de gestion écologique

Que recherchez-vous ?

MON ESPACE

DÉMARCHE ÉCOJARDIN

CANDIDATER AU LABEL

SITES LABELLISÉS

RESSOURCES

Accueil > Mon Espace

Mon espace

Ajouter un site à labelliser

Mon compte

Mes contenus

Mes ressources

Mes contenus (sites)

Titre	Auteur(s)	Statut	Audit
TEST 9 SEPT	@gmail.com	Site à auditer (Rhône) 18/09/2025 - 14:15	AUDIT TEST 9 SEPT - Synthèse de 2025

2) Se faire auditer : consulter les documents de l'audit

b. La grille d'évaluation

Accueil > AUDIT TEST 9 SEPT

AUDIT TEST 9 SEPT

► 1-Avis général de l'auditeur

► 2-Critères essentiels

► 3-Structure du site

► 4-Sol

► 5-Eau

► 6- Faune & Flore

► 7-Equipements et matériaux

► 8-Formations

► 9-Public

Photos



© ecojardin

Accueil > AUDIT TEST 9 SEPT

AUDIT TEST 9 SEPT

▼ 1-Avis général de l'auditeur

1-Renouvellement Premier audit

1.1-Avis général de l'auditeur

Avis général de l'auditeur

1.2- Date de l'entretien de politique générale

22/10/2025 - 12:00

1.3- Date de l'audit

22/10/2025 - 12:00

1.4-Grille d'audit

 grille-evaluation-test.xlsx

1.6-Préconisations de l'auditeur en vue de l'amélioration de la gestion écologique du site

Préconisations de l'auditeur

► 2-Critères essentiels

► 3-Structure du site

► 4-Sol

► 5-Eau

► 6- Faune & Flore

2) Se faire auditer : consulter les documents de l'audit

c. La synthèse de l'audit



EcoJardin
la référence de gestion écologique



EcoJardin
la référence de gestion écologique

Que recherchez-vous ?

MON ESPACE

DÉMARCHE ÉCOJARDIN

CANDIDATER AU LABEL

SITES LABELLISÉS

RESSOURCES

Accueil > Mon Espace

Mon espace

AJOUTER UN SITE À LABELLISER

Mon compte

Mes contenus

Mes ressources

Mes contenus (sites)

Titre	Auteur(s)	Statut	Audit
TEST 9 SEPT	@gmail.com	Site à auditer (Rhône) 18/09/2025 - 14:15	AUDIT TEST 9 SEPT - Synthèse de 2025

2) Se faire auditer : les résultats

Pour rappel, le **comité de labellisation décide de l'attribution du label** sur la base des rapports et avis des auditeur(ice)s.

Le comité a lieu deux fois par an : **fin juin et fin novembre**.

Les **résultats** vous sont communiqués par **mail** dans la semaine qui suit le comité, et le statut de votre site passe en « site labellisé » ou « site non labellisé ».



Lorsque votre site est labellisé EcoJardin :

- Vous recevez le kit de communication EcoJardin par mail.
- La fiche de votre site devient publique sur la plateforme dans l'onglet « Sites labellisés » (voir diapo suivante).

Lorsque votre site n'est pas labellisé EcoJardin :

- La fiche de votre site reste privée, vous la retrouverez toujours dans votre espace si vous souhaitez candidater une nouvelle fois après application des préconisations de l'auditeur(ice) et du comité de labellisation.

2) Se faire auditer : les résultats

Détail de la fiche de votre site publié dans l'onglet public « [sites labellisé](#) » :

Informations issues de votre formulaire de candidature

Informations issues du rapport d'audit de votre site : seulement les points forts

TEST 9 SEPT

SFSSDF	
Date de labellisation	
Date(s) de renouvellement	
Localités	ANGERS
Type de structure	Région
Structure gestionnaire	Public
Typologie	Espaces naturels aménagés
Superficie	

Structure du site

Points forts structure site

Sol

Points forts sol

Eau

Points forts eau

Faune / Flore

Points forts F&F

Matériaux & mobiliers / Matériels & engins

Points forts équipements

Formations

Points forts formations

Public

Points forts public



COORDONNÉES

QSDF
49000 ANGERS

GALERIE PHOTOS

5) Communiquer

Félicitations, vous êtes labellisé ! Et maintenant ? La promotion du label et de votre engagement passe par des actions de communication. EcoJardin sera ce que vous souhaitez en faire : management, marketing territorial, institutionnel, etc.

Une bonne communication sera adaptée à chaque cible concernée :

Communiquez auprès de la presse locale / de votre réseau

Vous pouvez valoriser votre engagement en créant un **communiqué de presse** dédié, soit en réutilisant un de nos communiqués de presse (disponible après chaque session de labellisation sur l'espace presse et actualités du site du label).

Sensibilisez votre public

La labellisation EcoJardin est une très bonne occasion d'organiser un **évènement** pour **sensibiliser le public** de votre espace vert (habitants, scolaires, salariés, etc.), et aussi pour **communiquer**. Les idées sont nombreuses : pose du **panneau**, sensibilisation avec des **ateliers** (plantation, relevé de biodiversité, etc.) animés par des associations, partenaires locaux, entreprise prestataire, etc.

Partagez votre expérience

Votre expérience de la gestion écologique va **évoluer** et s'améliorer au fil du temps. **Participez à des rencontres**, des colloques ou tout autre évènement pour présenter et valoriser votre travail.



6) S'améliorer – renouveler la labellisation

Pendant la visite du site, **les auditeurs discuteront avec vous des points qu'il est possible d'améliorer**. Vous les retrouverez dans votre **grille d'évaluation** et le **rapport d'audit**. Vous pourrez alors les réutiliser et suivre les recommandations des auditeurs tout au long des trois (puis cinq) années de labellisation.

L'amélioration continue est un principe fondateur de la démarche EcoJardin, c'est pourquoi le label est attribué pour une durée limitée :

- 1^{ère} labellisation : **3 ans** de validité
- 1^{er} renouvellement et tous les suivants : **5 ans** de validité



À chaque renouvellement, vous serez évalué sur la **mise en place des préconisations** du précédent audit.

Enjeux :

- Appliquer le principe d'**amélioration continue** ;
- Tenir compte de la **capacité** de mise en place ces évolutions pour des gestionnaires confirmés ;
- Réaffirmer l'intérêt de l'audit pour **questionner** ses pratiques.

Souvenez-vous qu'EcoJardin est une démarche d'amélioration continue ! Pour anticiper les renouvellements, n'attendez pas la dernière année pour progresser et prendre en compte les préconisations. Vous pouvez même intégrer ces éléments d'amélioration sur un planning ou dans le plan de gestion différenciée par exemple.

6) S'améliorer – renouveler la labellisation

- 1 Vous recevez un **mail de rappel** dès que la durée de labellisation de votre site arrive à son terme.

Bonjour,

Votre site [\[node:title\]](#) doit être renouvelé pour conserver le label EcoJardin.

Voici la procédure à suivre :

1. Connectez vous à votre compte, puis allez dans votre espace personnel.
2. Dans l'onglet "Mes contenus", cliquez sur le nom du votre site puis sur "modifier".
3. Mettez à jour toutes les informations qui en auraient besoin dans chacune des rubriques du dossier de votre site.
4. Une fois le dossier mis à jour, cliquez sur "Enregistrer et soumettre à l'audit".

Vous pouvez faire cette procédure tout au long de l'année.

Il y a deux sessions de labellisation dans l'année, fin juin et fin novembre. Si vous validez l'inscription de votre site avant le 31 mars, vous passerez au comité de labellisation de juin. Si vous l'inscrivez avant le 31 août, vous passerez au comité de labellisation de novembre.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour toutes questions à l'adresse contact@label-ecojardin.fr

Bien à vous,

L'équipe EcoJardin.

- 2 Dans votre **espace personnel**, cliquez sur le nom de votre site pour **mettre à jour** toutes informations qui auraient changé depuis le dernier audit.

Une fois ces informations mises à jour, cliquez sur « Soumettre à l'audit » : **la procédure est la même pour toutes les labellisations.**

- 3 Attention : **le principe d'amélioration continue est une composante essentielle d'EcoJardin.** Lors de votre audit de renouvellement, vous serez **évalué** sur la mise en place des **préconisations** émises lors du dernier audit.

**Pour toutes questions, contactez l'équipe
EcoJardin**



contact@label-ecojardin.fr